

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Recherche d'un véhicule enlevé ou déplacé à Paris (Démarche en ligne)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

Être alerté(e) en cas de changement

Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Recherche d'un véhicule enlevé ou déplacé à Paris (Démarche en ligne)** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R50292/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R50292/abonnement))

Recherche d'un véhicule enlevé ou déplacé à Paris (Démarche en ligne)

Ville de Paris

Préparez le numéro d'immatriculation du véhicule.

Accéder à la démarche en ligne (<https://teleservices.paris.fr/fourrieres/>)

Vérfifié le 15 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- Mise en fourrière d'un véhicule (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12918>)

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50292/besoin-d-aide-un-probleme>)